NORME MINIMALE POUR LES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX AUTOFINANCÉS
(Ne s'applique pas aux membres de l'équipe nationale)

Le tableau suivant indique la cote minimale requise pour les joueurs qui ne sont pas membres de l'équipe nationale pour être inscrits via TTCAN à des événements internationaux **autofinancés** (WTT, ITTF, Pan Am, etc.).

Les exigences de classement suivantes s'appliqueront jusqu'au 31 décembre 2026.

	Garçons	**Filles**	**Activité ***
U11	700+	300+	6 derniers mois
U13	1250+	750+	6 derniers mois
U15	1650+	1200+	6 derniers mois
U17	1900+	1400+	6 derniers mois
U19	2100+	1600+	6 derniers mois
	Hommes	**Femmes**	
Seniors	2800+	1800+	6 derniers mois

1. * Les joueurs doivent être actifs dans les 6 mois précédant l'événement international.
2. Il n'y a pas de limite de classement pour les événements qui ne nécessitent pas d'inscription via TTCAN.
3. Les nouveaux joueurs d'autres pays doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de l'ITTF pour représenter le Canada et doivent obtenir un classement canadien.
4. Le classement minimum est basé sur le classement du 10e joueur (U11, U13), du 15e joueur (U15, U17, U19) et du 20e joueur (Seniors), puis arrondi au plus bas xx00 ou xx50, en utilisant **la liste de classement de janvier 2026**.
5. Les niveaux de classement (cote) ne peuvent pas être inférieurs à ceux de la période précédente.
6. De nouvelles normes seront établies pour 2027.
7. Les limites de classement ne s'appliquent pas aux membres de l'équipe nationale, dans leur propre catégorie, au moment de l'inscription à l'événement international autofinancé.
8. Pour s'inscrire sur une base autofinancée, des frais d'administration de 50 $ sont exigés pour les joueurs de l'équipe nationale et de 100 $ pour les autres.